



CIRCUIT international AUNAY LES BOIS

Déroulement des roulages par tranche de 1 Heure

- 15 mn : Minime - Cadet
- 15 mn : Junior -Senior
- 15 mn : Minime - Cadet
- 15 mn : Junior -Senior

Pour pratiquer votre passion, le respect des gestes barrières, du protocole sanitaire et de la distanciation physique mis en place par la Fédération FFSA, est primordial.

Afin de limiter les flux de personnes en simultané sur un même endroit et les interactions entre les participants, les regroupements de plus de 10 personnes, en un même point, sont interdits.

Par conséquent, 1 SEUL PILOTE PAR STAND avec 1 accompagnateur au maximum et restez impérativement dans votre stand

S'il vous plaît, soyez en possession de votre gel et en quittant le circuit emmenez vos déchets.

A votre arrivée sur le circuit, rendez vous, à l'accueil Ouest Karting, muni de votre masque, pour confirmer votre inscription et réglez, si nécessaire, les droits de piste.

Ne seront autorisés à s'installer et à rouler que les pilotes **inscrits par téléphone ou mail avant de venir..** (20 places sont disponibles).

La disponibilité du circuit est consultable sur les sites :

www.ouest-karting.fr ou www.karting61.com

Le non respect de ces règles entraînera une exclusion définitive pendant toute la période d'urgence sanitaire



Gilles GALLIOT - Ouest Karting
Réservation +33 2 33 27 65 87 +33 6 87 24 34 39
Stands ouest.karting@orange.fr
www.ouest-karting.fr

Claude GRIPON - ASK : K61
Réservation +33 6 82 02 19 11
Stands k61@club-internet.fr
Lundi www.karting61.com

LES GESTES BARRIÈRES EN AUTO ET EN KARTING

Dans le cadre de la réouverture des sites extérieurs le 11 mai 2020 pour l'ensemble des pratiquants (licenciés ou non) et afin de lutter contre la diffusion du Covid-19, il est préconisé le respect des gestes barrières suivants, qui complètent la doctrine sanitaire définie par les autorités compétentes.

POUR TOUTES LES ACTIVITÉS EXTÉRIEURES À PARTIR DU 11 MAI



RÉSERVER ET PROGRAMMER LES ACTIVITÉS

Pour éviter les regroupements aux lieux d'accueil et/ou de contrôle administratif.



RAPPELER LES GESTES BARRIÈRES (ET LES APPLIQUER)

- Par affichage ;
- Par information préalable des consignes spécifiques (email, site internet, bulletin d'inscription).



METTRE À DISPOSITION DU GEL HYDROALCOOLIQUE ET DES MASQUES (si ces derniers sont requis.)



PRIVILÉGIER ET ASSISTER AU BRIEFING DÉMATÉRIALISÉ OU EN EXTÉRIEUR

Éventuellement par micro.



FERMER/ÉVITER LES LIEUX D'ACCUEIL

- Tels que les espaces de restauration, les club-houses, les vestiaires et douches :
 - › Inciter à venir avec ses équipements personnels et dans la tenue adaptée ;
 - › La livraison de repas reste possible.
- Maintenir l'accès à des toilettes avec point d'eau pour se laver les mains.



SENSIBILISER ET S'ENGAGER À NE PAS PARTICIPER AUX ACTIVITÉS EN CAS DE SYMPTÔMES

Tels que fièvre, toux, fatigue inhabituelle, céphalées, et/ou si contacts récents avec une personne contaminée au Covid-19 (suspectée ou confirmée).



RESPECTER LA DISTANCIATION PHYSIQUE

- Aménager les locaux, baliser par adhésif ;
- Lorsque cela est impossible : prévoir des dispositifs de protections (plexiglas, visière, masque, gants, etc.) ;
- Limiter les échanges de documents, et les contacts lors des contrôles administratifs.



TRAITER DE MANIÈRE ADAPTÉE LES DÉCHETS SOUILLÉS



DÉSINFECTER RÉGULIÈREMENT LES POINTS DE CONTACTS SUSCEPTIBLES DE TRANSMETTRE LE VIRUS

- Dans les locaux et dans les véhicules lorsqu'ils sont mis à disposition ;
- Les équipements de protection individuel (EPI) après chaque utilisation



FILIÈRE COVID-19

Prévoir un local ou à défaut un véhicule, équipés de masques, gants, blouses, gel hydroalcoolique, permettant d'isoler un éventuel malade :

- Exemple : en attente d'une évacuation décidée par le SAMU Centre 15 ou pour éventuellement procéder à un test (PCR).

GESTES SUPPLÉMENTAIRES EN FONCTION DES ACTIVITÉS

1

SÉANCES DE ROULAGE LIBRE/ESSAIS/ENTRAÎNEMENT

Interdire les prêts et les échanges d'équipement entre participants.

2

LOCATION (AUTO, KART) ET ÉCOLES DE KARTING

- Recommander les équipements personnels ;
- Imposer, si les équipements sont mis à disposition :
 - › Charlotte et masque ou cagoule/charlotte intégrale ;
 - › Gants latex ou nitrile à l'intérieur des éventuels gants sportifs.

3

ÉCOLES, BAPTÊMES, STAGES, FORMATIONS

- Imposer soit :
 - › le casque intégral (visière fermée) pour l'élève et le moniteur ;
 - › le casque ouvert avec masque ou cagoule/charlotte intégrale.